

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine Direction des Monuments et Sites Monsieur Thierry WAUTERS Directeur Mont des Arts, 10-13 1000 BRUXELLES

Réf. DMS: 2043-0894 (corr.: M. Herla)

Réf. CRMS: AA/EB/SBK20228_629_AncienAbriHopital_FE

Annexe: 1 dossier

Bruxelles, le

<u>Objet</u>: <u>BRUXELLES (HAEREN). Avenue de Vilvorde/Rue Ranson. Gare de Schaerbeek-Formation</u> Examen du dossier de fin d'enquête portant sur le classement comme monument de la totalité de l'ancien abri hôpital

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 25/10/2018, reçu le 26/10/2018, nous vous communiquons *l'avis favorable* formulé par notre Assemblée en sa séance du 14/11/2018.

Contexte de la demande

Au début des années 2000, la SNCB a annoncé son intention de libérer le terrain de la gare de Schaerbeek-Formation des faisceaux de voies, et ce à partir de 2020, donnant l'opportunité à la Région de développer des projets d'aménagement sur un espace d'un peu plus de 60 ha directement mobilisables.

Dès 2001, la Région bruxelloise qualifie le site de « Zone d'Intérêt Régional à Aménagement Différé ». Elle négocie depuis avec la SNCB pour établir un calendrier de dégagement et d'acquisition des terrains et a entrepris l'élaboration d'un schéma directeur pour définir les lignes directrices de l'aménagement du site (« zone levier n°11 Schaerbeek-Formation »). Ce schéma directeur a été adopté en décembre 2013, sur un périmètre total de près de 600 ha, englobant notamment le site actuel des marchés matinaux, mais ne comprenant pas la partie sud-est de Schaerbeek-Formation sur lesquels sont situés plusieurs bâtiments patrimoniaux, dont le bunker-hôpital.



Fig. 1. Localisation de l'ancien abri hôpital au sein de la gare de Schaerbeek-Formation sur une vue © Google Maps



LANDSCHAPPEN

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

En 2015, la Direction des Monuments et Sites a réalisé pour l'ensemble de la zone du complexe ferroviaire de Schaerbeek-Formation un inventaire qui lui a permis d'identifier plusieurs biens d'intérêt patrimonial, témoins de l'histoire de la SNCB et de la Belgique. Ces biens se trouvent pour la majorité d'entre eux hors du périmètre du schéma directeur, mais à proximité immédiate.

Parmi ces biens situés à l'extérieur du périmètre couvert par le schéma directeur, l'ancien abri hôpital est un témoin unique pour le patrimoine ferroviaire belge et un véritable lieu de mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Cet abri avait déjà été identifié dans le relevé détaillé du patrimoine immobilier réalisé en 1996 par Aries-Group à la demande de la SNCB pour l'étude d'incidences sur l'environnement réalisée dans le cadre de la construction d'un terminal TGV à Schaerbeek.

Ce remarquable bunker, construit comme hôpital de campagne, a échappé en 2015 à la démolition dans le cadre d'un permis délivré à son propriétaire, Infrabel, le 11/09/2009, permis heureusement expiré le 10/09/2014 sans qu'aucune mise en œuvre significative des travaux n'ait été exécutée.

Par son arrêté du 12/07/2018, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a entamé la procédure de classement comme monument de l'ancien abri hôpital situé dans l'emprise du site de la gare de Schaerbeek-Formation à Bruxelles (Haren).

Durant l'enquête, ni le propriétaire (Infrabel), ni le Collège des Bourgmestre et Échevins de la ville de Bruxelles n'ont transmis de remarques sur la proposition de classement.

Historique et description du bien



Fig. 2. Ancien abri hôpital. Cliché DMS, mai 2018.

Cet ancien abri hôpital (ou cellule sanitaire) se situe dans la zone centrale des installations ferroviaires de Schaerbeek-Formation, à côté du Bâtiment à Usage Divers et à hauteur de la rue Ranson (Haren). Aujourd'hui désaffecté, il fut construit à l'initiative de la Société Nationale des Chemins de fer Belges (S.N.C.B.), très vraisemblablement en 1938.

La cellule sanitaire se présente sous la forme d'un bunker en béton de plan rectangulaire de 26 mètres de long sur 12 mètres de large, dépourvu de fenêtres, dont les murs ont une épaisseur suffisante pour résister aux bombardements ordinaires. Le toit et le radier débordent sur les parements des murs extérieurs de façon à éviter le choc direct contre les parois.

À l'intérieur, le bunker est divisé en dix-sept compartiments ou cellules étanches. À l'origine, il était équipé de douches (toujours existantes) à l'usage des agents atteints par l'ypérite, de salles de soins, de vestiaires où les victimes des gaz pouvaient se débarrasser de leurs effets contaminés, de ses propres captages d'eau et alimentation en électricité, autant d'éléments qui permettaient à ce petit hôpital de fonctionner de façon autonome en cas d'attaques au gaz.



KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Si le bunker a été dépourvu de la plupart de ses installations médicales il conserve encore intact les portes extérieures en acier anti-souffle et anti-gaz (Fichet), les portes intérieures anti-gaz également en acier, les installations de purification d'air et d'eau, les raccordements du groupe électrogène et, dans la plupart des locaux, les rayons en bois sur consoles règnent encore sur le pourtour des murs. Dans les différentes cellules, les plafonds sont couverts des plaques d'acier qui devaient soustraire les occupants aux chutes possibles des parcelles de béton susceptibles de se détacher sous l'action de l'éclatement des bombes¹.

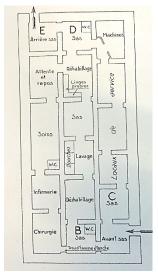






Fig. 3. Plan de l'abri hôpital (publié dans *Le Rail*, 1940, p. 21).

Fig. 4 et 5. Vues de l'abri-hôpital. Clichés DMS, mai 2018.

Intérêts historique, social et technique du bien

L'abri hôpital fut construit à l'initiative de la Société Nationale des Chemins de fer Belges (S.N.C.B.) à la veille de la Seconde Guerre mondiale, soit dans un contexte historique très particulier marqué par une situation politique troublée.

La S.N.C.B. était sortie du premier conflit mondial avec de lourdes séquelles, tant sur le réseau (un quart des lignes détruites) et le matériel roulant (le parc est décimé) que sur les hommes (2.100 cheminots tués), un traumatisme qui conduit le chemin de fer à adopter une série de mesures fondées sur les expériences de la guerre de 1914-1918. Gardant à l'esprit les horreurs des attaques au gaz de la Première guerre mondiale, la société ferroviaire fait bâtir sur le site de la très stratégique gare de Schaerbeek-Formation (gare de marchandises, de formation et d'entretien du matériel, pour l'approvisionnement de la capitale et du pays) cet hôpital de campagne pour le traitement des agents des chemins de fer blessés ou touchés par les gaz de combat, avant leur transfert dans un hôpital (QUOILIN, A., Le Rail, 1940). Les progrès techniques de l'aviation réalisés durant l'entre-deux-guerres laissaient alors envisager la probabilité de bombardements aériens massifs, peut-être couplés avec une attaque « aérochimique » (emploi de bombes renfermant des gaz de combat tel l'ypérite, le chlore, etc.).

Alors qu'en 1939 l'Armée se mobilise, le réseau ferroviaire belge se prépare à la guerre et continue à s'équiper par la construction d'abris pour le personnel des gares, la préparation de l'occultation des lumières, la construction d'emplacements de tir pour l'artillerie lourde sur voie ferrée, l'aménagement de trains sanitaires, l'équipement de certains autorails au moyen de gazogènes afin d'économiser le carburant, etc. Dans l'ensemble de ces mesures entreprises à l'initiative de la SNCB, le bunker hôpital fait figure d'exception. Construit avant 1940, c'est en effet un témoin unique qui se

¹ Annexe I à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale entamant la procédure de classement comme monument de la totalité de l'ancien abri hôpital situé dans l'emprise du site de la gare de formation de Schaerbeek sis à hauteur de la rue Ranson à Bruxelles (Haeren)



KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

distingue de l'ensemble des bunkers et abris sommaires ayant servi à la protection aérienne passive de la S.N.C.B. : ces derniers abris ont tous été construits pendant la Seconde Guerre mondiale, à la suite des actions menées par les alliés.

Construit sous la forme d'un bunker en béton, dans un endroit tenu secret à l'époque, ce petit hôpital devait pouvoir résister à l'impact des bombes et fonctionner de façon autonome en cas d'attaques au gaz. Une telle installation ne pouvait que renforcer la confiance du personnel de la S.N.C.B., le rassurer quant aux initiatives et précautions prises en matière de protection et secours aux blessés, quelles que soient les circonstances. Il fut d'ailleurs le sujet d'un article publié en 1939 dans Le Rail, la revue des cheminots de la S.N.C.B., peu après sa construction (le contenu de cet article sera réactualisé et publié en 2009 par R. Marganne dans la même revue). Le plan de l'abri-hôpital publié dans ce même article permet d'identifier la fonction des différents locaux et atteste de sa conservation en l'état.

À partir de 1943, les bombardements alliés s'intensifièrent sur le site ; entre mars et août 1944, 814 bombes tombèrent sur les installations de la gare de Schaerbeek, ce qui représente 85,7 % des engins explosifs lancés sur les chemins de fer bruxellois. Les bombardements provoquèrent la mort de plusieurs personnes et d'énormes dommages aux installations ferroviaires. Équipé selon les meilleures prescriptions stratégiques et militaires de l'époque, l'abri-hôpital put résister aux bombardements : on remarque que la toiture a été en partie détériorée mais ne s'est pas affaissée, vu la solidité de sa construction. L'intérieur est quant à lui demeuré intact.

Les installations médicales ont en grande partie disparu mais un certain nombre d'éléments toujours en place permettent encore d'identifier clairement la fonction originelle : portes « Fichet » en acier anti-souffle et anti-gaz, installations de purification d'air et d'eau, plafonds couverts des plaques d'acier, nombreuses étagères en bois.

Conservé dans son état d'origine, l'abri-hôpital de Schaerbeek Formation est aujourd'hui un bouleversant lieu de mémoire qui témoigne de la manière dont la S.N.C.B. prépara le second conflit mondial, tenta de sécuriser au mieux son personnel face à la menace d'une nouvelle guerre, et montre combien l'expérience de la Guerre 1914-1918 détermina fondamentalement les préparatifs de la Seconde Guerre mondiale. Et si l'abri ne servit finalement pas d'hôpital, il fut utilisé comme abri anti-aérien pour le personnel de la gare de Schaerbeek qui s'y réfugia lors des alertes².

<u>Avis</u>

Sur base de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 12/07/2018, la Commission émet un avis favorable quant au classement comme monument de la totalité de l'ancien abri hôpital situé dans l'emprise du site de la gare de formation de Schaerbeek. Par ailleurs, elle souligne l'importance d'accompagner cette mesure de protection d'une réflexion sur l'avenir de cet intéressant vestige actuellement inaccessible au public.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE Secrétaire

C. FRISQUE Président f.f.

² Annexe I à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale entamant la procédure de classement comme monument de la totalité de l'ancien abri hôpital situé dans l'emprise du site de la gare de formation de Schaerbeek sis à hauteur de la rue Ranson à Bruxelles (Haeren)





COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

c.c. à BUP-DMS: H. Lelièvre, M. Muret, M. Herla